

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 21 janvier 2014**

**Présidence** : Richard Frizon

**Étaient présents** : Hajo Altenberg, Christophe Caudéran, Samantha Chaitkin, Claire Chevalier, Denise Chircop, Dominique Delehayé, Trine Davies, Fairouz Dridi-Rotenberg, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Brian Gray, Rachel Harvey-Kelly, Monika Holik, Torben Johansen, Olga Kirova, Andrej Kobe, Agnes Kosa, Véronique Lesoile, Eric Leurquin, Gilbert Luciani, Roberto Marigo, Kathryn Mathe, Pere Moles Palleja, François Rossignol, Myriam Steenbergen, Marta Stelmaszczyk, Harry Tripp, Jean Van Kerchove, Mauro Zanzi.

**Étaient excusés** : Emanuela Baldwin, Luigi Cova, István Dobo, Zoltan Krasznai, Stefan Obermaier.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Adoption du CR du CA du 14 novembre 2013**

Le compte-rendu du CA du 14 novembre 2013 est adopté.

### **3. Election du Président de l'APEEE et de son bureau**

Richard Frizon, président sortant, exprime ses remerciements avec un mot particulier pour chacun de ceux qui l'ont entouré ou côtoyé durant ses deux années de présidence :

- les membres du Conseil d'administration de l'APEEE,
- les parents impliqués dans l'APEEE Services,
- le personnel de l'APEEE Services et de l'APEEE,
- les membres de direction de l'école.

Il pose ensuite la question de circonstance : « Y a-t-il un candidat à la présidence de l'APEEE ? ».

Pere Moles Palleja propose sa candidature et le CA l'élit président de l'APEEE pour les deux prochaines années.

Le nouveau président présente son projet pour l'APEEE, pour les 2 ans à venir :

- renforcer la communication avec les parents et leur engagement dans la vie associative ;
- travailler pour la continuité du projet de self-service à la cantine ;
- approfondir la collaboration avec l'école notamment dans le cadre de la lutte contre le harcèlement et les addictions ;
- consolider la collaboration avec Interparents et SOS (Sustain Our Schools) ;
- se réunir en séminaire pour envisager l'avenir de l'APEEE ;
- créer un groupe de travail budgétaire, notamment pour les décisions engageant des fonds importants ;
- réformer les statuts de l'APEEE ;
- organiser un forum sur la réforme de l'école secondaire.

**Le bureau de l’APEEE** est désormais composé de :

- Pere Moles Palleja, président de l’APEEE
- Denise Chircop, vice-présidente chargée du pédagogique
- Stefan Obermaier, vice-président chargé de l’administratif
- Gilbert Luciani, secrétaire
- Katarzyna Glowacka-Rochebonne, vice-secrétaire
- François Rossignol, trésorier
- Luigi Cova, membre.

Véronique Lesoile est associée à ce bureau, en charge de la communication.

Fairouz Dridi-Rotenberg succède à Pere Moles Palleja au sein du Comité Sécurité et Hygiène, aux côtés de Gilbert Luciani et de Stefan Obermaier.

#### **4. Réforme du secondaire et partage des coûts**

Rachel Harvey-Kelly remercie Denise Chircop et toute l’équipe pour leur immense travail ; les représentants de la Commission européenne semblent être désormais plus à l’écoute des propositions des représentants des parents.

Elle regrette le manque de préparation des réunions de la part de certains inspecteurs et professeurs ; ils semblaient ne pas avoir communiqué entre eux.

De nouveaux documents à discuter ont été présentés (à nouveau sans mise à disposition préalable des parents). Ces documents sont relatifs à la procédure d’appel d’offre liée à la **demande d’expertise externe quant aux effets de la réforme** sur les possibilités de poursuite d’études supérieures (et donc d’accès aux universités) des élèves sortant des Ecoles européennes.

Cette étude se déroulera en deux étapes :

- Une manifestation d’intérêt (ou avis de marché)
- L’appel d’offre en lui-même.

Un sous-groupe réunissant les 4 Ecoles européennes de Bruxelles doit être créé afin de préparer l’appel d’offre pour cette étude externe. Aucun cahier des charges n’a été établi pour l’instant. Ce cahier des charges risque de limiter considérablement les candidats pouvant y prétendre.

**L’APEEE lance un appel aux parents disposant des compétences nécessaires à la réalisation de cette expertise externe, dès publication au Journal Officiel.**

La réforme pour les classes de 4<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup> secondaire ne pourra probablement pas être mise en œuvre avant la rentrée 2016.

Le prochain Comité budgétaire devrait discuter des grandes lignes décidées lors de la réunion Conseil Supérieur du mois de décembre dernier, notamment concernant le **partage des coûts** (Cost sharing). La Réforme ne devrait toutefois pas permettre de réaliser d’importantes économies (contrairement à ce qui a pu être annoncé et avancé comme justifiant une réforme).

Lors de la dernière réunion du Conseil Supérieur (décembre 2013), les représentants des parents n’ont pu prendre part aux votes sur les questions financières, malgré la demande d’Interparents. Interparents se pose la question d’intenter une action légale contre le Secrétariat Général ; les coûts en découlant risquent d’augmenter le montant de la cotisation annuelle des APEEE versée à Interparents (1 200 €).

Denise Chircop rappelle les modalités de recrutement et de rémunération des enseignants des Ecoles européennes : théoriquement, chaque Etat membre doit détacher le nombre

d'enseignants qui correspond aux besoins liés à son nombre de ressortissants dans nos écoles. En réalité, les besoins des écoles peuvent être différents, en raison notamment de l'enseignement des langues II.

Certains Etats membres doivent donc détacher plus de professeurs que d'autres, afin de répondre aux besoins réels des Ecoles européennes. Le problème existe essentiellement pour les enseignants anglophones, les besoins en langue II venant gonfler le nombre d'enseignants demandés. Le Royaume-Uni refuse actuellement de remplacer les enseignants ayant terminé leur contrat de 9 ans, jusqu'à ce qu'il atteigne son quota théorique.

Si les enseignants ne sont pas détachés par les pays d'origine, les Ecoles européennes doivent recourir à des professeurs recrutés localement. La différence de contrat entre professeurs détachés et professeurs contractuels (recrutés localement) étant telle, que ces derniers recrutements s'avèrent difficiles, voire impossible.

L'Irlande détache encore des enseignants pour l'instant, mais commence à y réfléchir également.

La proposition du Secrétariat Général semble également difficile à mettre en œuvre (en raison notamment des besoins en langue II). Le partage des coûts devrait être basé sur la nationalité de l'enfant : soit l'Etat d'origine envoie un enseignant, soit il contribue financièrement au coût engendré par la présence de cet enfant dans une Ecole européenne, quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'enfant est inscrit (donc, en finançant éventuellement l'envoi d'un professeur d'une autre section linguistique).

## 5. Suivi des réunions

### a) Conseil d'Administration de l'école

Eric Leurquin résumé cette réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2013 :

- Arrivée d'élèves croates dans notre école, mais aussi l'école de Bruxelles IV ;
- Création d'une Ecole européenne en Estonie ;
- Un nouveau programme informatique (SMS : School Management System) permet de gérer les Ecoles européennes sur de mêmes bases ;
- 37 postes de professeurs détachés britanniques n'ont pas été remplacés par le Royaume-Uni, dans l'ensemble des Ecoles européennes ;
- Augmentation légère de la population scolaire dans notre école (3 084 élèves en octobre 2013), mais tendance à atteindre la capacité limite ;
- Le taux d'échec est passé de 4,32 % à 1,79 % en secondaire ;
- Une 5<sup>ème</sup> Ecole européenne à Bruxelles semble nécessaire en raison de la croissance de la population scolaire. A Bruxelles, les classes maternelles et primaires sont complètes actuellement. M. Kivinen (Secrétaire Général) souhaite une décision politique belge quant au site de la future 5<sup>ème</sup> Ecole européenne.

### b) Assemblée générale de l'Asbl « Solidarité Classes de neige »

Richard Frizon représentait les parents lors de cette réunion du 18 novembre 2013.

La décision de dissoudre l'Asbl a été prise. Son objet à l'origine a été de permettre des mesures de solidarité entre familles.

La question de la survie des Classes de neige a pour le moment été réglée sans que l'Asbl soit d'une quelconque utilité dans le processus.

En contrepartie, il résulte de cette décision que :

- Les comptes « Classes de neige » seront réintégrés aux comptes de l'école, mais hors budget. Ceci sera d'ailleurs le cas pour l'ensemble des classes transplantées. La transparence financière a été demandée et obtenue par les parents.
- Le système de solidarité entre familles sera maintenu.
- Le surplus dégagé pourrait suivre un élève de son premier voyage (en 1<sup>ère</sup> primaire) jusqu'à son dernier voyage scolaire en 5<sup>ème</sup> primaire.
- Une commission de solidarité paritaire (école-parents) va être créée pour l'ensemble des classes transplantées, afin d'examiner les demandes de subsides par certaines familles.

Le liquidateur de l'Asbl sera le comptable externe qui assurait la gestion des comptes jusqu'ici. La dissolution aura lieu après les Classes de neige de ce mois de janvier. Celles-ci ont été limitées à 6 jours cette année.

Après la dissolution, le contrôle ou le suivi des classes transplantées, par les parents, pourra se faire par le biais des Conseils d'éducation primaire (en matière de contenu, de prix et de durée). Quant au suivi des comptes, deux membres du bureau de l'APEEE représenteront les parents lors du Conseil d'administration de l'école.

### **c) Groupe de suivi des Ecoles européennes de Bruxelles**

Pere Moles Palleja a représenté notre APEEE lors de la réunion du 18 novembre dernier.

M. Kivinen a émis la possibilité d'envisager la 5<sup>ème</sup> Ecole européenne de Bruxelles comme un lycée (regroupant les élèves de 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> secondaire), alors qu'il y était jusqu'à présent totalement opposé. Les enseignants et la direction des Ecoles européennes actuelles n'y sont par contre pas favorables, évoquant notamment les déplacements d'enseignants entre 2 écoles et les risques liés au rassemblement de nombreux adolescents de 16-18 ans sur un même site.

Le Secrétariat Général a officiellement demandé la création d'une 5<sup>ème</sup> Ecole européenne aux autorités belges. En 2016, le système actuel sera saturé. Nous sommes en attente de la réponse du gouvernement belge.

La nécessité de cette 5<sup>ème</sup> école est également liée au fait :

- que les écoles belges ne sont plus en mesure de répondre à toutes les demandes des parents (seuls 50 % des enfants du personnel des Institutions européennes sont scolarisés dans une école européenne) ; les parents se tournent donc vers ces Ecoles européennes ;
- que le personnel des Institutions européennes est de plus en plus constitué d'agents contractuels, amenés à retourner dans leur pays d'origine à moyen terme. Ces derniers ont donc besoin de bénéficier d'un système scolaire national afin de prévoir leur retour au pays.

### **d) Assemblée générale de l'APEEE**

Ont été discutés, lors de cette Assemblée Générale du 5 décembre dernier :

- Le **projet de self-service** pour la cantine. L'école y est favorable et soutient l'APEEE dans ses démarches. M. Kivinen, Secrétaire Général, partage le même avis et tente de faire avancer le dossier auprès de la Régie des bâtiments, propriétaire des murs. Cette dernière n'y est pas défavorable mais demande une consultation selon les règles, afin de respecter le volet légal de ce projet. L'avis légal de la Régie des bâtiments est indispensable. Vus les délais, et si l'accord est donné, les travaux ne pourront se faire que pour la rentrée 2015. Les parents de l'APEEE Services investis dans ce projet depuis 5 ans environ confirment la poursuite de leur engagement jusqu'à l'aboutissement du projet.

- **Bâtiment Fabiola** : le sentiment de colère et de trahison des parents a été relayé par Richard Frizon en tant que président de l'APEEE et par M. Kivinen en tant que représentant de la Commission européenne, auprès de la Régie des bâtiments. Un courrier conjoint de l'école, de la Commission européenne associée au Secrétariat Général des Ecoles européennes et de l'APEEE à destination du cabinet du 1<sup>er</sup> ministre belge est en cours d'envoi par la Commission européenne, afin de redire l'urgence de faire ces travaux (de les démarrer et de les terminer !).

Ces discussions ont été suivies de la **présentation du rapport d'activité et du bilan financier de l'APEEE**. Les comptes ont été approuvés et l'Assemblée générale a donné décharge de sa gestion au Conseil d'administration sortant pour l'exercice 2012-2013. Le budget 2013-2014 a été adopté à l'unanimité.

La réunion a enfin permis de procéder à **l'élection des membres du Conseil d'administration élus en Assemblée générale**. Sont donc élus pour 2 ans :

- Richard Frizon
- Eric Leurquin
- Gilbert Luciani
- Andrej Kobe
- Rachel Harvey-Kelly
- Hajo Altenberg
- François Rossignol
- Kathryn Mathe.

#### **e) Conseil d'éducation primaire**

Eric Leurquin présente succinctement les points abordés lors de la réunion du 12 décembre 2013 :

- Le plan de formation des enseignants a été présenté par Mme Nordström et M. Boithias ;
- De nombreux projets pédagogiques sont lancés (danse, musique, etc.)
- Le programme KIVA devrait être mis en place en maternelle et primaire (éventuellement en 1<sup>ère</sup> secondaire) dès la rentrée 2014. Il permettra de lutter contre le harcèlement et la violence en général. La structure et la méthodologie de ce programme englobant l'ensemble de la communauté scolaire (ainsi que les parents) arrivent de Finlande (90% des écoles finlandaises l'ont adopté). L'école européenne de Luxembourg 1 est en train de le mettre en place également. L'école demande le soutien de l'APEEE pour ce programme.

#### **f) Conseil d'éducation secondaire**

Pere Moles Palleja résume la réunion du 9 janvier dernier :

- L'école secondaire a présenté les résultats des deux enquêtes menées par elle ces derniers mois : « Suivi des anciens élèves – promotion 2013 » et « Enquête bien-être 2012-2013 ». Les résultats de ces deux enquêtes sont publiés sur le site de l'APEEE ;
- Les élèves demandent la réfection de la cafétéria du bâtiment Van Houtte ;
- La période de transition pour les voyages scolaires est terminée ; ceux-ci auront lieu en 2<sup>ème</sup> et en 6<sup>ème</sup> secondaire dès la rentrée 2014 ;
- La mise en œuvre de la réforme dans les classes de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> secondaire ne semble pas aisée.

### g) Conseil d'école (SAC)

La réunion du 20 janvier dernier avait pour objet de préparer le Conseil d'administration de l'école (prévu le 28 janvier 2014).

Richard Frizon présente les questions abordées :

- Le bâtiment Fabiola (voir point d)
- Le groupe de travail de la réforme de l'école secondaire
- La **sécurité** sur les sites d'Uccle et de Berkendael : installation d'un système d'alerte à Berkendael, remise aux normes de sécurité des laboratoires de sciences, etc.)
- **Le plan annuel 2014-2015 et les priorités de l'école**, avec notamment la volonté de :
  - o mener des actions préventives en vue du bien-être des enfants : programme KIVA, difficultés rencontrées par nos enfants en matière de violence ou de harcèlement ;
  - o faciliter la transition primaire-secondaire ;
  - o dégager des heures pour prévoir une aide sur la méthode de travail (d'apprentissage) pour les enfants ;
  - o prévoir une préparation accrue aux tests B en 4<sup>ème</sup> secondaire (souvent générateurs de stress pour les élèves) ;
  - o former l'ensemble du personnel présent sur les 2 sites de l'école aux premiers secours ;
  - o de former et d'accueillir davantage les nouveaux enseignants ;
  - o etc.

### 6. Fête de l'école 2013 (attribution des bénéfices)

La seule demande concrète actuelle est l'achat de ballons en mousse : 1 ballon par classe de maternelle et de primaire.

D'autres propositions émanent du groupe de travail « Bien-être des enfants », mais peuvent encore nécessiter réflexion :

- Soutien de l'école maternelle et primaire pour le programme KIVA, dans la lutte contre le harcèlement ;
- Lutte contre les drogues et autres addictions : l'APEEE soutient l'école dans ses actions avec Infodrogues mais souhaite passer à une vitesse supérieure. Toucher plus directement les élèves, via des professionnels. Mme Ruiz-Esturla ne s'oppose pas à cette proposition.
- Intervention auprès des élèves, et éventuellement des parents, en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle ;
- Organisation de conférences : en relation avec les domaines cités précédemment, mais aussi en matière de dangers liés à Internet et de surconsommation d'écrans en tout genre.

Attention : les parents n'ont pas l'intention de se substituer à l'école. Ils demandent à l'école que des personnes de contact en son sein puissent être connues par les enfants en cas de besoin. Le rôle des conseillers semble primordial dans ce domaine. Repérer la souffrance semble être l'une des grandes difficultés.

## 7. Divers

- Demande de vigilance de la part de parents vis-à-vis des enfants les plus jeunes qui peuvent s'endormir dans les bus. Mme Ruiz a assuré avoir pris les mesures nécessaires et demandé la mise en place d'un double contrôle des bus à l'arrivée au dernier arrêt (contrôle du surveillant du bus complété par celui du chauffeur du bus).
- Demande de soutien à Mme Ceulers, enseignante en 1<sup>ère</sup> primaire. Mme Ceulers vient de perdre son époux de façon soudaine.
- Prochaines dates de CA (sous réserve de modification) :
  - o Mardi 18 février 2014
  - o Mardi 18 mars 2014
  - o Mardi 29 avril 2014
  - o Mardi 20 mai 2014
  - o Mardi 17 juin 2014

Rapporteur :  
Esther Proficz